Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle du Puy-de-Dôme
FORCE OUVRIERE
38, rue Raynaud – 63000 CLERMONT-FERRAND
fnecfpfo63@gmail.com

Déclaration de la FNEC FP FO 63 au CDEN du Puy de Dôme du 5 février 2020

Madame la Préfète,

Monsieur le Directeur Académique,

M., le président du Conseil Départemental,

Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Nous sommes au cœur d'une grève historique qui a débuté le 5 décembre 2019 pour le retrait de la réforme des retraites. Les personnels ont décidé qu'il n'y aurait pas de trêve. Toutes les manœuvres pour faire refluer les salariés ont échoué : enfumage de l'âge pivot, concertations sectorielles, mensonges d'Etat et même la répression n'ont pas entamé la détermination des salariés à obtenir le retrait total du projet de loi !

Le but de ce projet est évident : faire des retraites une variable d'ajustement des budgets de l'Etat, diminuer les cotisations de l'Etat-employeur, satisfaire les intérêts des fonds de pension, nous faire travailler plus longtemps pour une pension drastiquement diminuée et qui ne serait plus garantie.

La détermination à gagner le retrait total du projet de loi reste intacte et 60 % de la population soutient toujours la mobilisation.

Personnels administratifs, enseignants, AESH, salariés du privé…c'est bien tout le monde qui va être impacté si ce projet de réforme passe en voyant leurs pensions et retraites diminuer de façon brutale ! Il faut que ce projet soit retiré.

Nous avons pris connaissance du désaveu cinglant du Conseil d'Etat quant à la revalorisation des enseignants. La « promesse » du ministre Blanquer d'inscrire dans la loi des garanties pour les enseignants apparaît pour ce qu'elle est : un enfumage ! La prétendue revalorisation annoncée par le ministre Blanquer est non seulement insuffisante (48 € brut sous forme de primes pour les débuts de carrière), mais une tromperie dangereuse, puisqu'un des objectifs du ministre est de modifier le temps de travail et les ORS des enseignants, ce que refuse FO !

A ce titre, la FNEC FP-FO refuse de participer à quelque « aménagement » de cette réforme que les personnels rejettent et s'opposera à toute nouvelle remise en cause des garanties statutaires des personnels.

Concernant la réforme du baccalauréat, force est de constater que là encore, le ministre Blanquer multiplie les déclarations provocatrices et mensongères. Il tente de dissimuler le fait que, dans tous les lycées, les E3C sont contestées. Il prétend que les enseignants approuvent ses réformes alors que, depuis le 18 janvier, des centaines de lycées sont mobilisés contre la passation de ces épreuves qui révèlent le vrai visage de la réforme du lycée.

La situation est inédite. N'ayant pu être préparés, les élèves, avec les enseignants refusent, par la grève, de participer à cette mécanique de destruction car ils estiment que la situation est trop grave Cette réforme, ils n'en veulent pas !

Jamais le baccalauréat n'a été bafoué à ce point, jamais les épreuves n'ont été autant déconsidérées. Le diplôme est vidé de toute valeur nationale : le choix des sujets, l'interrogation et la correction sont organisées au sein même de l'établissement. L'anonymat n'est plus garanti et les risques de fraude sont démultipliés. L'égalité de traitement, garantie par l'ancien système, disparaît. La valeur du diplôme est compromise. L'acharnement à faire passer ces épreuves en dépit de l'opposition des personnels et des élèves, le recours aux menaces de sanctions et aux pressions de toutes sortes révèlent l'autoritarisme qui règnent au sommet du ministère. Pour la première fois dans l'histoire, le ministre de l'Education nationale envoie la police aux portes des lycées pour faire passer les épreuves du baccalauréat.

Et malheureusement, notre département est à la pointe en matière de répression ! Les menaces de sanctions disciplinaires et/ou pénales qui pèsent sur les militants syndicaux et les jeunes, dont certains sont membres de cette instance sont inadmissibles ! **Nous exigeons le retrait de la plainte déposée à l'initiative du rectorat et sur ordre du ministère ! Et nous exigeons l'arrêt de toutes les poursuites administratives et judiciaires à l'encontre de tous les militants du département !**

Dans les collèges la diminution des DHG va encore entrainer une dégradation des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves en augmentant encore les effectifs dans les classes et en réduisant l'offre pédagogique : non financement des bilangues, des sections sportives, des options ; mise en concurrence des disciplines avec des choix contraints dans le cadre des heures d'autonomie.

La mise en place de la 2° HSA imposée amène inévitablement des fermetures de postes et l'explosion des postes partagés. M. Blanquer applique pleinement la réforme du collège de Mme Vallaud-Belkacem à laquelle il se déclarait opposé…Les personnels le refuse !

Concernant les AESH, aucune avancée sur leurs revendications « Un vrai salaire, avec un vrai statut ». Pire, leurs conditions de travail, via l'installation des PIAL inscrite dans la loi Blanquer, se retrouvent détériorées avec des mutualisations du suivi des élèves et des changements de postes du jour au lendemain. Les retards de paiement s'accumulent, les indemnités ne sont plus versées, les remboursements de frais de déplacement ne couvrent pas les dépenses...

Dans le premier degré, Monsieur le Ministre doit écouter le refus des personnels de la mise en place d'un statut de directeur supérieur hiérarchique et accéder immédiatement aux revendications exprimées :

- En augmentant significativement le temps de décharge des directeurs

- En accordant une aide administrative statutaire à chaque école

- En attribuant une amélioration indiciaire conséquente à tous les directeurs : 100 points d'indice pour tous !

- En procédant à un réel aménagement des tâches, comme par exemple arrêter d'imposer aux directeurs de rédiger les PPMS alors qu'ils n'ont aucune compétence en matière de sécurité.

Pour la FNEC FP FO cette question de la direction ne doit pas être cloisonnée aux seuls directeurs, mais concerne bien tous les personnels. La FNEC FP FO n'oublie pas le suicide de Christine Renon !

De plus nous continuons de demander que pour les directeurs de moins de 4 classes, la totalité de leurs décharges de droit leur soient bien allouées d'ici la fin de l'année scolaire, et que dès l'année prochaine dans les 15 jours suivant la rentrée, un calendrier précis avec les directeurs en place soit établi pour leurs décharges avec leurs IEN en utilisant des remplaçants fléchés.

Enfin, la FNEC FP FO dénonce encore les conséquences en termes de remplaçants sur les conditions de travail des enseignants, leurs droits à formation, leur droit syndical, ainsi que sur la non- continuité du service public pour les élèves et les familles. Les postes à hauteur des besoins doivent être créés.

La détermination de la FNEC FP FO, de ses adhérents et de ses militants, comme celle des personnels ne faiblit pas, bien au contraire. Ils demandent le retrait du projet de loi sur la retraite universelle par points, le retrait de la loi de transformation de la fonction publique, la satisfaction des revendications, l'arrêt immédiat des répressions, menaces et intimidations !

Pour Force Ouvrière, c'est le gouvernement et ses représentants qui portent la responsabilité de la situation en ne répondant pas aux revendications légitimes des personnels !

Je vous remercie de votre attention.